

Image not found or type unknown



Récupération d'un achat par le biais d'internet

Par **Koen**, le **16/09/2009** à **23:33**

Bonjour,

Ma femme a acheté un pc portable à une tierce personne en mettant la facture au nom de cette personne. Ma femme veut récupérer ce pc. Nous avons contacter la personne pour que tout se fasse à l'amiable. Elle nous a dit qu'elle renverrait le pc, mais cela fait 2 mois que nous attendons.

Y aurait il un moyen judiciaire de récupérer ce pc, sachant que ma femme a la preuve d'achat du pc portable avec la commande et le débit sur le compte bancaire.

Merçi de vos réponses